



Demande par ma fille d'une partie de la pension de réversion

Par **Andine_old**, le **30/08/2007** à **14:25**

Bonjour,rnrnMon ex-mari vient de décéder.Nous avons été mariés 13 ans L'organisme où il travaillait vient de contacter pour que je fournisse les documents nécessaires à la pension de réversion. Sous les conseils de la seconde épouse, ma fille me demande déjà l'équivalent de la pension Alimentaire que son père lui versait. Elle à 23 ans et poursuit ses études. Bien sur que dans la mesure du possible je l'aiderai. Mas suis je dans l'obligation de lui reverser une partie de cette pension d'autant qu'elle a une autre soeur. Merci de votre réponse.

Par **ly31**, le **30/08/2007** à **18:51**

Bonsoir,rnrnDans la copie du jugement de divorce, est ce qu'il est mentionné que la pension alimentaire doit être versée jusqu'à la majorité de l'enfant, ou jusqu'à la fin des études ??rnrnA vous lirernrnlly31